



Partage des biens quand un seul travaille

Par **magaly**, le **24/07/2008** à **20:38**

Bonjour, mon meilleur ami a un réel soucis : il divorce
c'est son épouse qui demande le divorce sans raison véritable, ils ont 2 enfants en bas âge,
elle n'a jamais travaillé
elle veut réclamer une pension pour elle et ses enfants et la moitié des biens alors qu'elle n'a
jamais eu de revenu : ils sont mariés sous le régime de communauté et c'est toujours lui qui a
subvenu aux besoins de la famille (3500 euros par mois de salaire)
Peut-elle prétendre à tout cela ?
Merci très sincèrement de vos réponses

Par **jeetendra**, le **24/07/2008** à **21:03**

bonsoir, elle peut prétendre a une prestation compensatoire comme elle n'a jamais travaillé et
que monsieur gagne 3500 euros, une pension alimentaire pour les enfants, la moitié des
biens de la communauté comme ils sont mariés sous le régime de non séparation de biens,
cordialement